



Gouvernement du Québec
Le ministre de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques

Québec, le 6 juin 2019

Monsieur Philippe Bourke
Président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance de la recommandation que vous m'avez soumise concernant le mandat qui devrait être confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) à la lumière de l'analyse des demandes de consultation publique reçues, tel que le prévoit le quatrième alinéa de l'article 31.3.5 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

En ma qualité de ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et en vertu des pouvoirs que me confère le cinquième alinéa de l'article 31.3.5 de la Loi, je donne mandat au BAPE de tenir une audience publique concernant le projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay par Énergir, s.e.c. et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite. Le mandat du BAPE débutera le 8 juillet 2019.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

BENOIT CHARETTE

Cabinet de Québec
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3911
Télécopieur : 418 643-4143
Courriel : ministre@environnement.gouv.qc.ca
Internet : www.environnement.gouv.qc.ca

Cabinet de Montréal
141, avenue du Président-Kennedy, 8^e étage
Montréal (Québec) H2X 1Y4
Téléphone : 514 864-8500
Télécopieur : 514 864-8503